

**Compte rendu de l'assemblée générale
Du Club des hôtels-restaurants de charme de Normandie
Bagnoles de l'Orne – jeudi 19 novembre 2009**

Etaient présents :

M. et Mme BARREAUX	Manoir de la Roche Torin
M. BRINDEJONC	Château Corneille
M. DAGUINDEAU	Château d'Audrieu
Mme GAULOIS	Auberge Saint Pierre
Mme GILBERT	La Ramade
Mme JOUAUX	Pavillon de Gouffern
Mme LEBAILLY	Le Manoir du Lys
M. MARIETTE	Le Bois Joli
M. de MELLO	Hôtel des Ormes / Hôtel des Isles
M. TATARD	Le Clos des Fontaines
M. FAUCON	Agence Stratemark
M. DELAHAYE	CRT
M. LAVILLE	CRT
Mme RIGOLET	CRT

La réunion est ouverte à 14h30.

M. Jean-Louis Laville remercie Mme Lebailly de son accueil au Manoir du Lys.

Le bilan des actions du Club en 2009, ainsi que le budget 2010 sont présentés à l'assemblée.

Les actions 2010 sont présentées :

1/ Les Membres du club en 2010

La commission d'agrément s'est réunie le 21 octobre 2009.

Elle est composée de 5 hôteliers (un par département), 5 hôteliers suppléants (un par département), le Directeur du CRT ou son représentant.

Lors de cette commission, le rapport du jury sur les visites d'établissements a été présenté oralement et confidentiellement aux membres de la commission d'agrément.

Cette commission peut valider, refuser, demander une contre-visite, surseoir à statuer ou aller sur place. Les hôteliers membres de cette commission siègeront jusqu'au printemps 2010.

Il s'agit de :

- Seine Maritime : Titulaire : M. Abo Dib Suppléant : M. York
- Calvados : Titulaire : M. Vallée Suppléante : Mme Montier
- Manche : Titulaire : Mme Morvan Suppléant : M. de Mello
- Orne : Titulaire : Mme Coiffard Suppléante : Mme Lebailly
- Eure : Titulaire : M. Brindejonc Suppléant : M. Huard

La commission, réunie le 21 octobre dernier a validé l'entrée dans le Club de cinq nouveaux établissements en 2010 :

- L'Hôtel des Carmes à Rouen (Seine Maritime)
- L'Auberge de la Source à Barneville la Bertran (Calvados)
- L' Hôtel France & Fuchsias à Saint Vaast la Hougue (Manche)
- L'Hôtel O' Gayot à Bagnoles de l'Orne (Orne)
- L'Erquillère à Saint Germain des Vaux (Manche)

Et a validé les propositions du jury sur la sortie du club de deux adhérents :

- Le Lion d'Or à Bayeux (Calvados)
- La Granitière à Saint Vaast la Hougue (Manche)

La commission se réunira en 2010. Un rapport du jury sera présenté sur le dernier tiers d'établissements du Club visités.

2/ La cotisation 2010 :

Afin de répondre à plusieurs demandes liées à la conjoncture, et dans un souci d'équité, il est proposé à l'assemblée d'ajuster le montant de la cotisation au nombre de chambres de l'établissement de la façon suivante :

+ de 20 chambres	De 10 à 20 chambres	- de 10 chambres
Cotisation de 850 €	Cotisation de 700 €	Cotisation de 500 €

La décision est prise à l'unanimité.

3/ La brochure 2010

L'édition 2010 sera éditée à 70 000 exemplaires.

Comme pour la précédente édition, le tiers des établissements visités en 2009 par le jury bénéficiera dans l'édition 2010 d'un nouveau texte de présentation rédigé par une journaliste.

4/ Les actions de promotion

Les « Escapades »

Chaque membre du Club peut, proposer une « escapade » en ligne sur le site du CRT. Pour ce faire, l'établissement hôtelier doit présenter un produit touristique expérientiel pour capter l'attention des lecteurs.

Afin d'être guidé dans cette démarche, il conviendra de se rapprocher du CRT (contacter Madame Laetitia Peigner).

Les salons :

- Participation du club au salon « Normandy Exhibition » à Anvers : les 13 et 14 mars 2010
- Rendez-vous France à Nice (30 et 31 mars).

Les brochures seront, de plus, diffusées sur tous les salons auxquels participe le CRT.

5/ Les actions de communication

Un logo propre au Club :

Afin de bénéficier d'une identité, il est apparu nécessaire que le Club des HRC ait son propre logo.

Bertrand Faucon, de l'agence Stratemark présente à l'assemblée différents projets. L'assemblée indique sa préférence sur une des propositions. Bertrand Faucon devra cependant la retravailler sur quelques détails. Sa proposition sera très prochainement soumise à l'ensemble des membres du Club.

Nouvelle plaque :

Le logo sera reproduit sur une plaque de format horizontal 30 X 22 cm en métal à apposer sur la façade de l'établissement.

6/ Le budget prévisionnel 2010

Recettes	Recettes
Contribution du CRT	28 300 € (augmentation de 10 350 € par rapport à 2009)
Participation des membres du Club (73 membres)	51 700 € + de 20 chambres : 850 € De 10 à 20 chambres : 700 € - de 10 chambres : 500 €
Total	80 000 €
Dépenses	Dépenses
Impression, prépresse, droits d'auteur, diffusion	50 000 €
Fonctionnement du Jury	16 000 €
Promotion : Belgique et Rendez-vous France	5 000 €
Communication : plaques, logo, communiqué de presse	9 000 €
Total	80 000 €

L'assemblée générale à l'unanimité approuve les propositions.

La séance est close à 17h00.